

Conflit 2021-2022

Compte-rendu CGT Rendez-vous avec le PDG du mardi 5 avril 2022

Bonsoir à tous,

Une réunion avec le PDG, M. Segalen et Madame Guillemet s'est déroulée mardi en fin d'après-midi à St Cloud.

Cette réunion, à l'initiative des organisations syndicales CGT, CFDT et FO, visait à poursuivre les négociations d'augmentation des salaires qui avaient été stoppées par le « chantage à la signature » d'un projet d'accord de fin de conflit (voir précédents compte-rendu).

Après avoir réitéré une énième fois sa volonté de « trouver une issue au conflit » les négociations ont finalement pu reprendre et se sont conclues par :

- L'augmentation de 140 € brut, initialement portée sur le « salaire brut total » est désormais portée sur le « salaire brut de base » : Cette différence permet de majorer l'augmentation par le pourcentage de l'ancienneté. Exemple : pour un salarié à 2500€ brut avec 15% d'ancienneté, le gain supplémentaire est de 21€ brut, soit 161€ brut.
- Les heures de grève sont payées à 80%, à compter du 18 décembre 2021
- Les sanctions disciplinaires et divers courriers liés au conflit seront réexaminés de manière bienveillante.
- Tous les cadres auront une augmentation générale unitaire en 2022
- La rétroactivité de ces mesures est appliquée au 1^{er} janvier 2022

Comme nous l'avions annoncé dès le début, c'est désormais aux salariés en grève de décider : le constat de fin de conflit NAO 2022 est donc remis entre les mains des grévistes. Une consultation intersyndicale vous sera proposée dans les prochains jours, sur tous les établissements concernés.

St Cloud, mardi 5 avril 2022